

Le nouveau Pacte Fiscal et Social pour la compétitivité de la France



Aujourd'hui, nous sommes évidemment convaincus de la nécessité d'assainissement des finances publiques. Pour cela, il est important de travailler sur les dépenses, la réduction des dépenses ou l'optimisation dans l'engagement de ces dépenses.

Par conséquent, le MEDEF soutient les grands principes et l'objectif de la trajectoire budgétaire de notre pays. Mais, il considère également que le désendettement, la capacité à créer de la croissance et à créer des richesses passe par la dynamisation de l'économie, par la possibilité accrue que l'on va donner ou pas à nos entreprises pour qu'elles mettent en œuvre la trilogie investissement-consommation-emploi. Et il y a, à prélèvements constants, quelque chose qui pourrait être extrêmement efficace et extrêmement moteur. C'est ce que le MEDEF propose aux candidats à l'élection présidentielle.

Concernant le diagnostic, les premiers éléments mettent en évidence que la France perd régulièrement des parts de marché, ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne. L'Allemagne a maintenu sur les dix dernières années à peu près sa situation. La France, est passée de la 4^{ème} à la 6^{ème} place. Nous sommes aujourd'hui devancés par des pays extrêmement dynamiques comme la Corée du Sud.

Deuxième élément de constat et les chiffres sont particulièrement frappants. C'est le différentiel qui se creuse entre un pays, l'Allemagne qui améliore régulièrement sa balance commerciale et un pays comme le nôtre qui creuse constamment son déficit.

On voit également qu'une situation qui était favorable pour la France en 2000 s'est complètement renversée en 10 ans. Le coût horaire du travail en France était inférieur à celui de l'Allemagne, maintenant, c'est exactement le contraire et notre coût du travail est supérieur de 10 % à celui de l'Allemagne. La principale explication de cette transformation est liée à l'augmentation régulière des charges.

Il existe un différentiel majeur de cotisation entre ces deux pays (13,23%) car, en France, elles incluent retraite, maladie, famille, accident de travail et chômage. En incluant ainsi ce que l'on appelle les prestations universelles, le problème de principe posé est le suivant : est-ce le rôle de l'entreprise de financer les prestations universelles ?

Le MEDEF ne le pense pas et cela étaye une partie de ses propositions.

Le MEDEF constate que les pays à haut niveau de protection sociale présentent généralement des taux de TVA élevés. Sur la base de ces constats, il est urgent d'agir.

Cela fait maintenant longtemps, plusieurs années qu'il y a un débat sur le thème de la TVA sociale et il y a plusieurs théories et plusieurs approches. Il y a ceux qui disent : il faut baisser les cotisations patronales et compenser cette baisse par un mouvement du côté de la TVA. Mais évidemment beaucoup s'inquiètent sur la base de ces propositions de l'effet sur la consommation et aussi plus directement de l'effet sur le pouvoir d'achat des salariés. D'autres ont plutôt recommandé, au cours des dernières années, de travailler sur la cotisation salariée et du coup, de trouver une compensation par une augmentation de la CSG. Mais là, on n'est pas sûr que l'effet sur la baisse des coûts de production soit suffisamment significatif pour espérer redonner de la vigueur à notre offre.

Le MEDEF Moselle propose un nouveau pacte fiscal et social présenté comme la double hélice de la protection sociale.

Pourquoi ? Parce qu'il faut en même temps baisser les cotisations sociales payées par les salariés et baisser les cotisations sociales payées par les employeurs pour favoriser un mouvement à la baisse général qui bénéficie aux deux parties prenantes et simultanément, augmenter la CSG et augmenter la TVA. Le MEDEF considère que le système est vertueux, efficace et équitable à partir du moment où il y a bien ces deux mouvements sur ces quatre piliers. Parce qu'il y a une solidarité, en réalité, entre ces deux mouvements.

Le principe directeur du nouveau pacte fiscal et social doit s'accompagner d'une révision des politiques de dépense et de cotisation des branches famille, maladie et retraite pour amener ces dispositifs vers la fiscalisation à l'identique de ce qui se fait notamment en Allemagne.

Ce projet mérite d'être pris en compte car il permet de rendre les entreprises françaises plus compétitives, favorise le retour au plein emploi et garantit l'amélioration de la protection sociale universelle en France.